

Fin des poulets à croissance ultrarapide

Pour les centaines de millions de poulets élevés et abattus tous les ans pour les marques Le Gaulois, Maître CoQ et autres clients de LDC, cet engagement implique :

- **une baisse des densités en élevage** de 20 à 15 poulets par mètre carré maximum ;
- **la fin de l'utilisation de souches à croissance ultrarapide**, comme la Ross 308, qui entraîne d'importants problèmes de santé et des souffrances aiguës pour les oiseaux ;
- de la lumière naturelle, des perchoirs et des blocs à picorer dans les élevages ;
- une méthode d'abattage qui évite l'accrochage des animaux conscients.

L214 va désormais veiller à ce que les progrès de LDC et de ses clients (supermarchés, chaînes de restaurants, etc.) suivent une trajectoire cohérente pour respecter l'échéance fixée à 2028.